Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 9

Artikel: La Suisse et l'Europe

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-273176

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA SUISSE ET L'EUROPE

A l'heure où l'on parle beaucoup d'intégration européenne, où les accords passés entre la Suisse et la CEE vont être soumis à une votation populaire, au début de décembre, nos lecteurs prendront sans doute connaissance avec intérêt du résumé de la conférence prononcée le 6 mai à l'assemblée de l'Alliance de sociétés féminines suisses, à

Origine d'une Europe unie

Jeanne Hersch remarque tout d'abord, que le désir de fédérer les Etats européens est né dans des pays en guerre, voulant pré-parer la paix, dans les milieux de la Résistance à la domination totalitaire.

Les premières tentatives de coo-pération européennes furent la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier), la CEE (Communauté économique euro-péenne ou Marché commun), le peeline ou marche commun, le Parlement européen dont le siège est à Strasbourg et l'AELE (Asso-ciation européenne de libre échange). La Suisse fait partie des deux derniers et a engagé des négociations pour participer à la

Jeanne Hersch précise ensuite Jeanne rierson precise ensuite qu'elle s'exprime en intellectuelle, qui, depuis 25 ans, se bat pour une politique européenne. Elle va tenter d'expliquer pourquoi la Suisse ne doit pas rester en dehors du mouvement pro européen.

Tous les pays ont eu des difficientes les pays ont européen.

cultés «exceptionnelles » à résou-dre pour entreprendre de cons-truire ensemble une Europe unie. Par exemple la France devait lier son destin à celui de l'Alle-

magne contre laquelle elle venait se battre.

L'Allemagne, divisée en deux, accentuait cette division en con-

accentuait cette division en consolidant ses liens avec les autres pays d'Europe occidentale.

Pour l'Angleterre, avec son passé lié au Commonwealth, les problèmes à résoudre étaient aussi, à première vue, insurmontables.

La Suisse, elle aussi, a un passé exceptionnel, une structure politique unique au monde. Nous le savons, mais nous ne pouvons pas toujours exiger des autres qu'ils s'inclinent devant notre caractère exceptionnel.

exceptionnel.
Pour l'Europe entière il est important que l'unité politique se réalise. « Je souhaite notre parti-cipation à cette œuvre. Nous som-mes intéressés à la santé, à la paix de l'Europe, proclame Jeanne Hersch, mais à une paix basée sur les Droits de l'Homme.»

Réponses aux objections généralement soulevées à notre particie notre participation à la CEE

Remarque préliminaire : La Suisse n'est pas candidate à l'adhé-sion à la CEE, comme l'est l'An-gleterre ou la Norvège, mais elle désire resserrer les liens économiques avec les pays membres de la CEE et signer avec eux des accords économiques, sociaux et

1. Préserver notre indépendance et notre souveraineté nationale. -Or, qu'est-ce que l'indépendance nationale en 1972 ? Cette indépendance est limitée de fait, nous ne pouvons vivre en autarcie, nous sommes soumis aux con-traintes économiques (la réévaluation du franc suisse en a été la démonstration). Au lieu de vivre l'illusions, il vaut mieux voir les réalités en face, les soumettre à la volonté politique, à un autre

2. Préserver nos structures fé-déralistes. — Il faut relever ici les similitudes de nature, de struc-ture et de finalité entre l'Europe unie et la Suisse.

L'Europe fédérée doit donner moins d'importance aux « grands » et tenir compte des minorités. Or, chez nous, il y a un sens profond de la réalité des minorités. Ap-prendre le fédéralisme, c'est apprendre le sens et le respect des minorités. La Suisse pourrait là apporter une expérience à l'Eu-

ope.
3. La Suisse ne veut pas se soumettre au despotisme bureaucratique et capitaliste. — Pour échapper à ce despotisme technocratique, il faut constituer des pouvoirs politiques au-dessus de la bureaucratie, savoir ce que l'on veut, déterminer des options et sans taire la réalité économique, prendre des décisions politiques à travers des constitutions démo-

4 Préserver la démocratie directe. — La tâche de gouverner est tellement technique que la démocratie directe joue de moins en moins. D'autre part, il y a de nou-veaux éléments, tels que l'information et les connaissances apportées par les mass média, en parti-culier la TV, qui peuvent rendre de grands services à la populari-sation de la démocratie. (Nous connaissons aussi bien M. G. Pom-pidou ou M. W. Brandt que l'on connaît un conseiller fédéral.) Mais au niveau européen, il faudra réaménager la démocratie directe, réinventer sa technique et ses

La démocratie directe dans l'île sacrée de la Suisse ne peut sur-vivre qu'à condition que les pays européens qui l'entourent ne soient pas poussière. Pour Jeanne Hersch, l'unification économique ne suffit pas, il faut aller plus loin, ne suffit pas, il faut aller plus loin, vers une unification politique — en cela l'oratrice va plus loin que le conseiller fédéral E. Brugger. Elle montre aussi que la Suisse est née d'une volonté politique; notre unité a été voulue, elle n'est ni économique ni naturelle. Grâce à cette volonté d'unité politique pous cette volonté d'unité politique nous nous sommes « faits » au cours des siècles. La petite Europe aussi des siècles. La petite Europe aussi est un pays fédéral qui se veut être en unissant des pays démocratiques. C'est pour défendre cette forme de vie démocratique, basée sur les principes des Droits de l'Homme que l'Europe veut s'unir. De plus, contre les menaces écologiques qui sont lourdes de conséquences pour potre vie de

conséquences pour notre vie de tous les jours, il faut prendre des mesures au nivau du continent. Les eaux du Rhin toujours plus polluées en sont un exemple. Nous devons pouvoir participer à ces décisions.

5. **Préserver notre neutralité.** — Le peuple suisse n'accepterait pas de renoncer à la neutralité; elle nous a rendu trop de services lors des derniers conflits, et le peuple des derinies confins, et le peups suisse y tient de plus en plus. C'est une donnée politique qui ne joue plus le rôle qu'elle jouait il y a trente ans; ce n'est plus une neutralité entre belligérants éventuels côtoyant nos frontières.

Nous devons vouloir une neutralité européenne, une Europe troisième superpuissance avec perspective de neutralité.

Suisse ne peut plus être aujourd'hui, et surtout ne pourra plus être demain, aussi **absente** dans la politique européenne qu'elle l'était autrefois. Ses rapports avec les autres pays sont

profondément transformés. On ne peut plus dissocier la politique intérieure et extérieure. Les Droits de l'Homme devraient

s'ajouter aux autres principes qui commandent notre politique étran-gère : universalité, solidarité, neu-tralité. C'est le seul terrain de pensées communes auxquelles les hommes de tous les pays puissent se référer. La Suisse devrait réclamer inlassablement l'applica-tion des Droits de l'Homme.

Le sentiment intime avec lequel

le soldat suisse prend son fusil, c'est d'abord pour les droits de l'Homme. La Suisse devrait donner ne autre portée à la neutralité, inventer son rôle propre au service du droit international, perfectionner, par exemple, la technique de l'arbitrage. Mais alors l'intervention de la Suisse devrait tre crédible et pour cela il faut l'intervention de la Suisse devrait être **crédible**; et pour cela il faut savoir en **payer le prix**, c'est-à-dire appliquer **chez nous** les normes des Droits de l'Homme, même si des gains économiques nationaux en sont diminués, par exemple corriger le statut des saisonniers. En conclusion, les cinq obstacles généralement soulevés pour retarder et empêcher notre participation à la CEE, ne sont pas insurmontables. Ce que les événements nous imposent doit être aménagé au nom de l'essentiel.

aménagé au nom de l'essentiel. Resserrer nos liens avec l'Europe c'est défendre la paix et la démo-

Le 22 juillet dernier, la Suisse signé l'accord de libre-échange our les produits industriels entre Confédération et la Communauté économique européenne. Cet accord sera soumis à la votation populaire en décembre pro-

VOTATIONS



Parmi les nombreuses votations ayant eu lieu le 24 septembre par-tout en Suisse à côté de celle concernant l'interdiction de l'ex-portation d'arme qui a été, on le sait, refusée) signalons :

GENÈVE: NON à l'octroi du droit de vote aux jeunes à par-

OBWALD: OUI au vote des femmes sur le plan cantonal.

KERNS, commune d'Obwald: NON au droit de vote des femmes sur le plan communal (pour la deuxième fois en six mois) par 238 oui contre 370 onn et 53 % de participation au scrutin. L'une des sept communes du demi-canton d'Ob-wald a ainsi conquis le titre de « la commune la plus antifémi-niste de Suisse ». Et ce sont les paysans qui revendiquent cet

Les élues municipales en augmentation

On a enregistré en France un ac-croissement des femmes élues aux dernières élections municipales de 1971. 20 684 siègent maintenant dans les conseils au lieu de 11 250 et il y a maintenant 677 femmes maires con-tre 284 avant.

Ceci témoigne de la prise de cons-cience des femmes sur leur rôle béné-

fique dans la cité, première école de civisme, premier apprentissage des responsabilités collectives de la vie publique ou elles peuvent résoudre les problèmes concrets liés à la vie quotidienne d'une cité.

C'est également au moyen d'une action auprès des grands organismes internationaux par l'intermédiaire de publique éminentes (MIIe Chaton pour la France) qu'on peut travailler, porter les droits des femmes à leur achèveles droits des femmes à leur achèvement et amener progressivement à en bénéficier celles qui en sont encore exclues. C'est pourquoi l'Amicale des Elues municipales participe aux séminaires internationaux qui ont pour sujet le rôle de la femme dans la cité. L'Amicale a organisé un colloque à la Maison de l'Europe à Paris, entre élues municipales européennes. Elle compte réunir à nouveau au printemps des élues municipales européennes tespère avoir une large participation

des élues municipales européennes et espère avoir une large participation de femmes anglaises à l'heure ou leur pays va entrer dans le Marché Commun. Son devoir est de faire prendre conscience toujours davantage aux femmes qu'aucun domaine politique, économique, social ne doit demeurer fermé à l'imagination créatrice de la moitté du genre humain. C'est à cette tâche exaltante de participation à la vie publique que se consacre l'Amicale internationale des Elues municipales et des Collectivités locales.

Service civil: ACHTUN

Trois demandes d'organiser un service national pour les femmes ont été présentées au Conseil national, en 1971. Il nous faudra être attentives, lorsqu'elles seront à l'ordre du jour d'une prochaine session. Les voici :

Postulat de M. P. Schürmann (24 juin 1971)

Service social volontaire

La pénurie de main-d'œuvre dans certains services de carac-tère social, tels que les soins donnés aux malades, l'aide à la vieil-lesse, les soins donnés aux en-fants, etc., s'accentuera avec le rants, etc., s'accentuera avec intemps; peut-être même que de semblables services ne pourront plus être assurés. C'est pourquoi il faudrait exa-miner à temps si l'on ne devrait pas créer un vaste service volon-

pas créer un vaste service volon-taire, qui permettrait avant tout à des femmes et à des jeunes filles, mais également à des personnes retraitées, de rendre à la com-munauté des services aussi indis-pensables que ceux-là. Il s'agit en premier lieu d'exa-miner les modalités de la création d'un pareil service sur le plan national, en collaboration avec les

aun pareil service sur le plan national, en collaboration avec les cantons, les communes et les or-ganisations privées. Le Conseil fédéral est invité à faire en sorte que les études nécessaires soient entreprises.

Cosignataires: Aebischer, Albrecht, Bachmann, Binder, Bommer, Breitenmoser, Carruzzo, Dürr, Duss, Egli, Gasser, Hackhofer, Hagmann, Hürlimann, Lehner, Müller (Lucerne), Schib, Schregenberger, Schuler, Stadler, Tenchio, Tissières, Trottmann.

Motion de M. M. Tanner, Zurich (30 novembre 1971)

Service civil obligatoire pour les Suissesses

Conseil fédéral est invité à créer les bases constitutionnelles qui permettront d'introduire un service civil obligatoire pour les

Postulat de M. P. Tschopp (30 novembre 1971)

Service social pour les jeunes Suissesses

Le Conseil fédéral est invité à élaborer, après avoir entendu les cantons et les communes, ainsi que les associations féminines et les groupements de jeunesse intéressés, un projet de dispositions relatives à la création d'un service social obligatoire pour les jeunes Suissesses

Suissesses.
Cosignataires: Albrecht, von
Arx, Birrer, Blunschy, Bommer,
Breitenmoser, Cavalty, Egli, Koller
Arnold, Lehner, Müller (Lucerne),
Oehler, Röthlin, Schürmann, Stadelmann, Thalmann

Femmes Suisses

paraissant le troisième samedi du mois

du mois Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés fémi-nines suisses

Présidente du comité du journal Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable
Huguette Nicod-Robert
Le Crêt-des-Pierres
1092 Belmont

Administration
Monique Lechner-Wiblé
19, av. Louis-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 46 52 00
C.C.P. 12 - 11791

Publicité

Annonces-suisses S.A. 1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève

Abonnement 1 an : Suisse

Suisse Fr. 15.— étranger Fr. 17.— de soutien Fr. 20.—

Imprimerie Nationale, Genève